

5 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	De Munck Jean ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les cadres formels d'analyse sociologique de la régulation seront présentés : théorie du choix rationnel et problèmes de « common goods » ; approche néo-fonctionnaliste (Luhmann, Willke) ; approche habermassienne et post-habermassienne ; socio-legal studies appliquées à des enjeux internationaux ; école de la régulation ; économie des conventions.</li> <li>2. Différents champs de la régulation seront analysés : entreprises transnationales ; famille ; religion et liberté d'expression ; environnement ; alimentation ; secteur « informel » en économie ; travail et relations industrielles.</li> <li>3. L'usage de la notion des droits fondamentaux pour la régulation et la mobilisation dans le contexte de la globalisation.</li> <li>4. L'expérience de la gouvernance européenne : droit européen, méthode ouverte de coordination, consensus-building.</li> </ol>
Acquis d'apprentissage	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. capacité d'élucidation des différents paradigmes de la régulation dans les sciences sociales contemporaines ;</li> <li>2. application de ces paradigmes aux phénomènes émergents de la globalisation</li> </ol> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	examen oral avec travail écrit
Contenu	<p>Le cours a pour objet les mutations des modèles de régulation compte tenu des processus de globalisation. L'approche privilégiée est celle d'une sociologie évaluative, répondant aux exigences descriptives/explicatives, normatives et pratiques d'une théorie critique.</p> <p>Il abordera trois grands types de théories sociales de la globalisation : (1) les théories fonctionnalistes de la globalisation (Luhmann, Teubner) ; (2) les théories de la domination (post-colonial studies, Boaventura de Sousa Santos, Hardt et Negri, James Tully) ; (3) les théories pragmatistes de la globalisation (Habermas, Joas, Cohen). Il tentera d'aider les étudiants à élaborer leur propre point de vue critique sur ces approches.</p> <p>Cette traversée des discours des sciences sociales sur la globalisation aura pour fil conducteur la construction d'une théorie du constitutionnalisme sociétal mettant en dialogue enquêtes de terrain et théories générales de la société moderne ; constitution juridique et constitutionnalisme sociétal ; constitutionnalisme par « en-bas » et constitutionnalisme « par en-haut ».</p>
Ressources en ligne	- sur le site Moodle du cours (LSOC 2010) : textes + notes de cours
Bibliographie	• sur le site Moodle du cours: texte + notes de cours
Faculté ou entité en charge:	PSAD

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en philosophie	<a href="#">FILO2M1</a>	5		
Master [120] en philosophie	<a href="#">FILO2M</a>	5		
Master [120] en sociologie	<a href="#">SOC2M</a>	5		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (philosophie)	<a href="#">FILO2A</a>	5		
Master [60] en sociologie et anthropologie	<a href="#">SOCA2M1</a>	5		
Master [120] en administration publique	<a href="#">ADPU2M</a>	5		
Master [120] en éthique	<a href="#">ETHI2M</a>	5		